

## Compte-rendu audonien du comité vélo de Plaine Commune du 23 janvier 2019

5 audoniens ont participé au comité vélo pour porter les demandes des habitants: Rosanna Del Prete, Céline Legendre, Phil Thievenaz, Sébastien et Xavier

### Quelques remarques d'ordre général

Sur la diminution des largeurs des routes, le préfet peut être un frein (notamment sur obligations de voies pour convois exceptionnels). Il faut donc bien l'inclure dans le circuit

250 km de routes départementales ce qui fait 500 km de pistes si tout est aménagé.

Le département applique une stratégie de phase de "transition" avec d'abord la création de bandes cyclables qui peuvent être ensuite converties en piste cyclable (le département estime qu'il faut 1,60 m de large minimum pour une piste cyclable).

Le Département

- est favorable au passage des départementales à 30 km/h
- généralise les SAS vélo et les tourne à droite + céder le passage cycliste
- transforme les couloirs de bus en bus+vélo (3,20 m minimum)
- vont étudier la possibilité de la suppression des répétiteurs de feu suite à l'intervention de Paris en Seine pour obliger les voitures à s'arrêter plus loin du feu.

### Projet d'aménagements cyclables pour Saint-Ouen-sur-Seine

#### **Pour 2019**

transformation de la bande cyclable de la rue de la Clef des Champs par une piste cyclable partielle quand cela est possible → projet à suivre de près

Prolongement de la bande cyclable G Péri jusqu'à la Porte de Saint-Ouen

#### **Pour 2020**

*Boulevard Victor Hugo* : passage en 2\*1 voix + couloir bus + vélo. Le projet a l'air d'être à périmètre variable en fonction des moments et des interlocuteurs.

→ on a demandé à être associé à la réflexion

*RD14 avenue Michelet*

création d'une piste cyclable derrière le stationnement, passage en 2 X 1 voie large

*Quid des aménagements prévus autour des métros et de la libération au sol de l'emprise chantier ?*

Rien ne semble vraiment prévu à ce jour. A nous de pousser pour des aménagements cyclables.

RD 20 rue du Landy : pas sur Saint Ouen (mais sur St Denis) néanmoins peut concerner les Audoniens qui prennent cet axe assez dangereux.

→ **faire un courrier à Stéphane Troussel pour lui demander d'accélérer les choses et de prévoir des aménagements sur la rue Albert Dhalenne et la rue du Docteur Bauer. Sur ce dernier, rien n'est prévu et nous avons rappelé le danger sur cette route.**

**Demander aussi de repeindre les pistes cyclables et les SAS qui sont bien effacés**

On est intervenu aussi sur l'accès aux Puces qui est difficile alors que c'est le 4ème site touristique de France ainsi que les passages des Portes de Paris qui sont problématiques.

Suite à notre intervention sur le livre blanc, Dominique Carré (5ème Conseiller Délégué Espaces publics et éco-mobilité à Plaine-Commune) s'est dit avoir été toujours étonné par l'absence des aménagements cyclables dans Saint-Ouen.

Information importante sur la loi d'orientation de mobilité (LOM) qui est très attendue, mais semble mise en attente au Parlement, et qui renforcera ++ les obligations des collectivités sur les aménagements cyclables.  
**=> faire un courrier à Eric Coquerel, député de Saint-Ouen, pour lui demander son positionnement sur ce projet de loi et l'informer de notre démarche et événements.**

Vélib : en 2019 les villes du 93 qui n'avaient pas le vélib et ont adhéré au nouveau contrat vont être équipés de stations. Plaine Co estime que c'est la Métropole du Grand Paris qui pourrait éventuellement intervenir pour faire pression sur St Ouen / ou retravailler les conditions d'adhésion (qui sont bloquantes pour le maire de Saint Ouen cf coût).

Avis aux volontaires, on va faire plein de courriers.

Et ne pas oublier la vélorution audonienne le samedi 23 mars de 10h30 à 13h!